

N° 2020-101

République Française – Département de Haute-Savoie
Convocation et affichage du 11 Décembre 2020

SEANCE du 17 Décembre 2020

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le dix-sept décembre à 19 h 00, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	16
Votants	22
dont Pouvoirs	04

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, P. Meylan

MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre,
F. Aragon, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, J. Personnaz, V. Roy,
S. Manganelli, S. Baud, C. Roy

Pouvoirs : S. Mercet donné à C. Seifert, M. Aragon donné à F.
Aragon, S. Tugler-Rossi donné à C. Arhuero, S. Casabianca donné
à V. Roy.

Excusés : G. Vimint, C. Lievin

A été nommé secrétaire : F. Aragon

Rapports d'activité de la Communauté de commune du Genevois

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal est appelé à prendre acte des rapports d'activité communiqués par la Communauté de communes du Genevois, annexés au présent projet de délibération.

Considérant les rapports d'activité 2019 de la Communauté de communes du Genevois, présentés en conseil communautaire le 28 septembre 2020, à savoir le rapport d'activité général, le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (délibération n° 20200928-cc-dech-140), le rapport la Qualité du Service de l'eau, le rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service de l'assainissement, et le rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service de l'assainissement non collectif (délibération n°20200928-cc-eauasst-141).

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité de :

- **Prendre acte** de ces rapports.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire.
A Beaumont, le
Le maire,

